



PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

## Direction du pilotage interministériel et des moyens

### Guichet unique ICPE / Pôle enquêtes publiques

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

##### **Plan de prévention des risques naturels cavités souterraines (PPRN) sur le territoire de la commune d'ODAN**

Il sera procédé à une enquête publique, du jeudi 6 novembre au lundi 8 décembre 2014 inclus, relative au projet de plan de prévention des risques naturels cavités souterraines (PPRN) sur le territoire de la commune d'ODAN.

Le dossier relatif à ce projet de PPRN et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la mairie d'ODAN du jeudi 6 novembre au lundi 8 décembre 2014 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra soit consigner directement ses observations sur le registre prévu à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, M. Jean-Pierre BILLARD, à la mairie d'ODAN.

Les observations pourront également être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : [PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR](mailto:_PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR) avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

L'avis d'enquête ainsi que la note de présentation seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

M. Jean-Pierre BILLARD, technicien des services vétérinaires, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, siègera à la mairie d'ODAN où il recevra les observations du public les :

- jeudi 6 novembre 2014 de 14H00 à 17H00
- jeudi 20 novembre 2014 de 14H00 à 17H00
- samedi 29 novembre 2014 de 9H00 à 12H00
- lundi 8 décembre 2014 de 15H00 à 18H00

En cas d'empêchement, il sera remplacé par son suppléant, M. Christian CHARBONNIERAS.

Les informations relatives au projet considéré peuvent être obtenues auprès de la direction départementale des territoires de la Nièvre - service sécurité et prévention des risques - 2 rue des Pâtis 58000 NEVERS.

A l'expiration de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE - Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de CLAMECY, à la direction départementale des territoires ainsi qu'à la mairie d'ODAN, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le Plan de prévention des risques naturels cavités souterraines (PPRN) sur le territoire de la commune d'ODAN, éventuellement amendé, devra être approuvé par arrêté préfectoral, conformément à l'article R. 562-9 du code de l'environnement.